

Si Vertaizon m'était conté...

JUIN 2010

ASEV-SIT

11ème Année

NUMERO 32

EDITORIAL

Le saviez-vous ?

L' ASEV.SIT, association de sauvegarde de la vieille église de Vertaizon et de son site a pour mission première la préservation de l'ancienne église, la reconstruction des remparts, l'entretien du site...

Mais depuis quelques années l'ASEV.SIT vous propose

Une soirée à thème annuelle.

Un bulletin trimestriel gratuit « Si Vertaizon m'était conté ».

Un concert (le 18 juin cette année) de musique du monde.

Une fête (le 27 juin) avec la participation du groupe des Portugais de Riom.

Et pour la première fois nous participerons (le 20 juin) à la journée du patrimoine rural, pendant laquelle nous vous présenterons des sujets remarquables de notre patrimoine local.

Venez nombreux découvrir les trésors de notre commune .

CHIGNAT N'A PAS BRÛLE

Par Armand DIOU

Un jour de 1944 un jeune ado de 15 ans en vacances chez lui, à Chignat, traîne son ennui devant la porte du jardin familial au bord de la route de Billom. C'était moi.

Une nouvelle fois je regardais une traction avant Citroën descendre la côte venant de Vertaizon et arborant un drapeau tricolore : c'était des « gars du maquis » comme on disait à l'époque, l'un d'eux tenait une mitraillette par la glace de la porte arrière.

La voiture fonce, traverse le passage à niveau et soudain je vois passer au carrefour un camion allemand venant de Clermont et allant vers Thiers; au même moment une rafale de mitraillette retentit.



Au sommaire de ce numéro...

Editorial:	page 1	Des remèdes efficaces ?...	pages 7 - 8
1940- 1945 à Vertaizon	pages 1 à 6	Les joyeux drilles du N° 31	page 8

Chignat n'a pas brûlé

(suite)



Stupéfait, je regarde quelques instants, je vois d'abord quatre jeunes hommes sortir précipitamment de la traction et courir dans ma direction mais ils bifurquent sur la route de la Croix de Laire. Ensuite un soldat allemand tenant un fusil débouche au carrefour et se dirige vers la traction.

Apeuré, je me suis sauvé dans un bâtiment en construction qui fut par la suite le dancing Drevon.

A l'arrière, par l'encadré d'un emplacement de fenêtre, j'ai vu les quatre maquisards armés et leur ai crié que les allemands montaient. Parmi ces jeunes il y avait un gars de Vertaizon.

Toujours apeuré, j'ai fui chez moi juste à côté et après avoir, tout essoufflé, raconté à ma mère cet événement, elle me fit changer de vêtements, ayant la crainte que je sois reconnu, et nous n'avons plus bougé de la maison.

Dans l'après midi un voisin est venu nous dire : « les allemands vont venir fouiller les maisons; si vous avez des armes; donnez-les moi je les cacherai. Ma mère, dans tous ses états, alla dans une vieille armoire sous le hangar chercher un vieux pistolet à barillet qui venait de mon grand-père et une carabine 6mm (celle qui nous sert à la fête de l'ASEVSIT) et remit au voisin cet arsenal.



Ce voisin lui dit alors: « les allemands ont monté la traction aux Gravières, ils espèrent sans doute que quelqu'un viendra la récupérer ».



Pour moi ce grave incident était terminé. Mais le lendemain matin des soldats allemands étaient à l'avant et à l'arrière de chaque maison de Chignat. Nous avons su par la suite qu'ils avaient

envisagé de réprimer la population.

Mais Chignat abritait une communauté importante d'Alsaciens venus avec l'usine Lécorché juste avant la guerre en 1939 ; parmi eux quelques uns avaient de la sympathie pour l'Allemagne et ils parlaient presque la même langue. Ils ont expliqué aux officiers allemands que la population n'y était pour rien, c'était des terroristes qui venaient de je ne sais où, qui avaient commis cette attaque et que les gens souffraient de la venue de ces individus.

A l'époque, les dénonciations, les perquisitions, les arrestations créent un climat détestable, les gens se méfient les uns des autres. Personne ne parle, il semble donc que je sois le seul témoin d'une partie de ce grave incident

Dans des interviews enregistrées en 2000 d'autres personnes racontent les moments qu'elles ont vécu lors de cet événement, sans y avoir assisté.

Julien et Françoise DERYCKE m'ont raconté:

« Nous habitions à Chignat à la Vanelle une maison qui appartenait à la sucrerie de Bourdon, aujourd'hui propriété Fourvel. Les Allemands voulaient réprimer la population suite à ce mitraillage. Moi je me suis sauvé, d'abord le long de la Gerboule puis j'ai traversé l'Allier en direction de Joze. Le soir, très tard, je suis rentré prudemment. Françoise s'était cachée sous le lit avec notre premier fils. Ils avaient arrêté le père Prulière (grand père de notre maire) et le chef de gare, mais la répression n'a pas eu lieu. Le concierge de l'usine Lécorché, un nommé Herlzer, ayant parlementé avec les allemands, les avait convaincu de l'innocence des Chignatois »

Madame Odette Munch a aussi quelques souvenirs de cette affaire. Elle était chez elle lorsqu'elle entendit retentir des coups de feu: Elle est sortie pour voir « Elle dit avoir vu un homme se sauver, puis un soldat allemand; le lendemain, dit elle, il y avait des soldats devant toutes les maisons, ils étaient porteurs de plaques incendiaires. C'est Monsieur Hugues, réfugié alsacien habitant la maison Huguet, qui les a convaincus que la population n'avait rien à voir avec ces individus. Les allemands sont partis. Chignat avait failli subir une terrible répression » .

Vous voyez que les témoignages divergent un peu. La raison en est que ce sont en partie des éléments qui leur ont été rapportés, dans une période, où, je le redis, chacun se méfiait de son voisin, et puis cela a eu lieu il y a 66 ans

Je suis le seul témoin visuel, avec bien entendu un des participants qui, lui aussi, n'a vu qu'une séquence.

Que faisaient ces résistants à Chignat ? J'ai quelques éléments de réponse.

Ce groupe de maquisards traversait Chignat pour accomplir une mission à Pont du Château, consistant à incendier un dépôt de pneus. Les repérages les ont conduits à passer plusieurs fois, ce qui du coup, donnait confiance à la population et freinait les ardeurs de quelques collabos.

Le tir de mitraillette est dû à la surprise qui a entraîné un mauvais réflexe. Les jeunes résistants avaient du courage mais le plus souvent aucune formation militaire.

Que sont devenus ces jeunes résistants ?

Par sécurité ils ne se connaissaient pas par leur nom c'est-à-dire qu'en cas d'arrestation aucun ne pouvait donner des renseignements sur ses collègues.



Leur fuite les conduisit à l'ancienne église que le Vertaizonais connaissait bien. Ils se réfugièrent huit jours dans le pigeonnier de la propriété actuelle du docteur Decour, propriété qui était inhabitée à l'époque.

Comment ont ils vécu? Eh bien, presque chaque jour Monsieur Francon, le père de Guy et André, au risque de sa vie, montait avec son cheval attelé au tombereau comme s'il allait aux champs, avec du ravitaillement. C'est ainsi qu'ils échappèrent au pire.

Ils quittèrent le pigeonnier en se cachant, pour un long périple à pied, qui les conduisit dans la région de St Nectaire que l'un d'entre eux connaissait bien, et la lutte se poursuivit.

Chignat venait de frôler un terrible drame, mais une grande partie de la population a pour ainsi dire ignoré l'événement.



Mais voila ce que Madame Hérody m'a raconté lors de son interview:

Je résume sa déclaration « un jour de 1944 les allemands se sont présentés à la maison, ils voulaient voir mon beau-père M. Hérody, maire de Vertaizon; il n'y avait que mon mari, son fils Marius. Alors les allemands l'ont emmené, mitrailleuse dans le dos et encadré par deux soldats portant des plaques incendiaires et cela jusqu'à l'église. Par l'intermédiaire d'un interprète, ils lui ont demandé où étaient les terroristes, et leur matériel. Ils ont tout fouillé jusqu'à la chaire et rien trouvé. C'est à ce moment



là que mon beau-père est rentré de Bouzel où il était allé négocier de la farine au moulin de Verdonet pour nos boulangers de la commune. Lui ayant raconté ce qui venait d'arriver, il est vite monté vers son fils déclarant : « Si quelqu'un doit être réprimé ce doit être moi ». Il a tenté d'expliquer aux allemands qu'il n'y avait pas de gens armés ou réfractaires dans sa commune. Ils n'en sont pas restés là, ils sont allés chercher le curé pour l'interroger puis ont fait monter tout le monde à l'ancienne église. Ils ont fouillé toutes les ruines; là non plus ils n'ont rien trouvé et ont donc libéré tout le monde. Mon mari est revenu pâle comme un mort, il avait eu très peur.



3. VERTAIZON - Ruines de l'ancienne église

Quelqu'un avait sans doute alerté les allemands sur quelque chose, je sais seulement que peu après on a trouvé dans les vignes le corps d'un homme qui avait été tué par balle, je ne me rappelle plus son nom». D'après mes recherches il serait dans l'état civil de la commune,

Chignat n'a pas brûlé.

(suite)

livre des décès ?

Rien ne dit que cela ait un rapport avec l'affaire de Chignat. Mais les dates semblent coïncider.

Un acteur de cette équipée de la résistance vit toujours. Voudra-t-il un jour raconter ou écrire avec plus de détails cet épisode ? C'est un petit bout de notre histoire, il y a tant de bouts d'histoires à Vertaizon qui sont dans le puit sans fond de l'oubli.

Chignat a connu d'autres affaires dont la prise par la résistance de tout le matériel du dépôt des chantiers de jeunesse quelques heures avant l'arrivée des démentés allemands. (Les chantiers de jeunesse : organisation paramilitaire créée par Pétain de 1940 à 1944 en remplacement du service militaire)

Voilà ce qui est écrit dans un document (visible sur Internet) à la mémoire d'Adrien Pommier responsable de la Résistance secteur de Billom :

« En septembre 1943 un groupe de résistants se rend à Chignat en reconnaissance aux magasins des chantiers de jeunesse, s'assure de complicités pour l'enlèvement de cet important dépôt.

Le 8 octobre 1943 l'enlèvement du dépôt des chantiers de jeunesse est réalisé après neutralisation du service de garde assuré par les GMR (Groupe mobile de réserve). Les allemands devaient charger sur wagons quelques jours plus tard, tout ce dépôt: vêtements: cuir, pantalons, sous-vêtements canadiens, treillis, chemises, chaussettes, chaussures de montagne, couvertures, gants, moufles, etc....soit 50 tonnes de marchandises ayant nécessité 8 gros camions, une camionnette, 2 voitures légères et cela à la barbe des occupants allemands ».



Encore une petite histoire vraie de cette terrible époque, toujours à Chignat
Là, je vous livre des extraits d'un écrit de M.Pommier Adrien :

Sur Google taper « Adrien Pommier »

En 1941 à Billom

Me trouvant dans mon atelier radio, je reçois la visite d'un homme portant environ

CHIGNAT N'A PAS BRÛLÉ...

(suite et fin)

cinquante ans, grand, sympathique se présentant comme chef dessinateur des Ets **LECORCHE** à Chignat **VERTAIZON GARE**.

--Monsieur POMMIER je viens vous consulter et vous demander de bien vouloir vérifier mon récepteur radio qui ne me donne pas entière satisfaction.

--Alors Monsieur « KLEIN », il faut me dire que vous désirez écouter les émissions de la BBC, car à ce sujet je dois vous informer que toutes ces émissions sont brouillées par des émetteurs de brouillage mis en place un peu partout par les Allemands afin d'empêcher l'écoute des émissions Anglaises.

--Monsieur POMMIER, je suis Alsacien FRANÇAIS et je ne tiens pas à finir mes jours sous le régime NAZI, de plus j'ai une fille, ni l'homme ni le père ne peuvent accepter de vivre sous la botte de ces bandits. Vous ne savez pas ici à quoi correspond ce régime. Notre seul espoir c'est l'issue finale et l'écrasement de cette puissance maléfique. Alors vous pouvez maintenant comprendre pourquoi je tiens essentiellement à écouter la radio de LONDRES.

Par la suite

« Je revoyais Monsieur KLEIN qui m'informait que les frères **LECORCHE** étaient disposés à faire acte de RESISTANCE mais qu'ils désiraient me connaître personnellement et savoir également jusqu'à quel point ils pouvaient être utiles à la Résistance. Monsieur KLEIN avait pris rendez vous pour moi le lendemain matin.

Prenant ma moto, je me trouvais au rendez vous. Je fus reçu par Monsieur KLEIN qui m'introduisit dans le bureau de Pierre **LECORCHE** l'aîné, qui me posa pas mal de questions auxquelles je ne pouvais répondre, pour respecter les mesures de sécurité.

Je sentais nettement la réticence venant surtout de ma jeunesse face à un homme mûr. Il appela son frère Jean **LECORCHE**, plus jeune que lui, et après une conversation de près de deux heures, j'avais leurs adhésions, mais sous certaines réserves que seuls les événements pouvaient modifier. »

Les Ets **LECORCHE** à l'époque fabriquaient des baraquements avec des moyens importants. Ils disposaient de nombreuses voitures légères, de camions, de tracteurs et d'une certaine dotation de carburant.

Pour terminer, voici ce que l'on trouve aux archives Départementales

-- 8 juin 1944 attaque de la gendarmerie de Vertaizon par les FFI

-- 3 juillet 1944 accrochage colonne allemande-groupe de résistants.

-- 4 juillet 1944 arrestation par la police SS de deux commissaires des chantiers de jeunesse à Chignat.



M. Pierre Lécorché

A propos d'une épidémie (suite et fin)

Recettes médicamenteuses du Chirurgien Clédière En 1786

Formules

N°1

Prenez ipécacuannha nouvellement pulvérisé, vingt quatre grains, tartre stibié un grain, délayez dans un demi verre d'eau qu'on fera prendre au malade : cette dose est pour un adulte d'une force ordinaire ; on doit la diminuer pour des personnes faibles et l'augmenter pour des tempéramens robustes, ce qui doit être observé pour toutes les autres formules.

N°2

Prenez racines de guimauves, si elles sont sèches, deux gros, si elles sont fraîches une once coupés en tranches, fleurs sèches de sureau deux gros, verser dessus quatre livres d'eau bouillante : laissez infuser pendant une demie heure.

N°3

Prenez oseille deux poignées, laitue, blette et cerfeuil de chacun une poignée, eau commune deux pintes, un demi quart de beurre frais, un peu de sel commun, faites bouillir doucement jusqu'à ce que les herbes soient cuites puis coulez pour en donner une demie cuillerée au malade toutes les quatre heures.

N°4

Prenez deux ou trois poignées de feuilles de mauves ou de guimauves qu'on fera bouillir dans la quantité d'eau nécessaire pour un lavement auquel on ajoute selon l'exigence des cas depuis deux jusqu'à quatre gros de cristal minéral.

N°5

Prenez de la mauve deux onces, sel d'épsom demionée, kermés minéral deux grains, eau commune un verre.

N°6

Prenez du l'ooc blanc ordinaire six onces mettez y exactement huit grains de kermés minéral, la dose est d'une cuillerée à café toutes les demies heures.

N°7

Prenez depuis vingt jusqu'à quarantes gouttes de liqueur minérale anodine d'hoffman, mettez dans quatre ou cinq cuillerée d'eau sucrée qu'on fera prendre au malade en une dose ou en deux fois suivant qu'on le verra nécessaire.

N°8

Prenez racines de guimauves comme dessus N°2, mettez les dans un vase de terre vernissé ; ajoutez dessus quatre livres d'eau commune exposez le pot devant le feu et lors l'eau sera bouillante ajoutez y depuis deux jusqu'à quatre gros de crème de tartre soluble, laissez bouillir cinq à six minutes puis coulez.

N°9

Prenez camphre purifié quarante huit grains, dissolvez dans un mortier avec du jaune d'œuf, delayez ensuite dans six onces d'infusion théiforme de fleurs de tilleuil dans laquelle on aura fait dissoudre un gros et demi de sel de nitre : on ajoutera une once de sirop de nymphéa.

N°10

Prenez deux onces de mauve faites la fondre dans un verre et demi d'eau commune, coulez la solution dans laquelle vous ajouterez depuis dix huit jusqu'à trente grains d'ipécacuannha pour faire prendre au malade en deux ou trois prises, suivant la force et le tempérament.

N°11

Prenez du camphre vingt quatre grains, triturez-le dans un mortier avec un gros de sel de nitre.

N°12

Prenez esprit de mindérérus une once, sirop de pavot rouge une once et demi ; eau double de la fleur d'oranger une once , melez le tout ensemble ; on divisera le mélange en quatre ou six prises qu'on fera prendre au malade de quatre en quatre heures dans un petit verre de sa tisane.

N°13

Prenez du kermés minéral huit grains, triturez-le longtems avec un peu de sucre, ajoutez une once de sirop des cinq racines appétitives et mellez avec six onces d'eau commune . La dose est d'une cuillerée toutes les deux heures.

Si Vèrtaizon m'ètait conté

Recettes médicamenteuses du Dr CLEDIERE (Suite et fin)

N°14

Prenez du camphre purifié trente six grains, du kermès minéral dix grains, du sel de nitre un gros et demi, du sucre deux gros, broyez longtems dans un mortier ensuite ajoutez sirop d'œillet et eau double de fleurs d'oranger de chacun une once, de l'eau commune une once.

N°15

Prenez de la gomme ammoniac choisie et en poudre deux gros, safran oriental ou gatinois en poudre très fine un gros sirop d'erysimum trois onces, d'infusion de lierre terrestre quatre onces mellez exactement le tout ensemble, versez ensuite dans une fiole de verre puis ajoutez esprit volatil de corne de cerf un gros et demi.

N°16

Prenez deux, trois ou quatre grains de kermès minéral

N°17

Prenez du bon quinquina concassé et dépoudré, une once de l'eau commune trois chopines, faites bouillir doucement jusqu'à la diminution du tier, puis ajoutez de la crème de tartre soluble une demie once qu'on laissera bouillir pendant cinq à six minutes puis coulez.

N°18

Prenez du bon vin rouge deux verres, de la cannelle concassée un gros, des clous de girofle n. quatre du sucre une once et demie, faites infuser le tout sur des cendres chaudes dans un vase couvert pendant une demie heure puis coulez pour l'usage

N°19

Prenez de la décoction émoliente du N°4, quantité suffisante, du cristal minéral une demie once, miel mercurial ou à son déffaut du miel commun deux onces.

N°20

Prenez du quinquina concassé une once, de la valériane une demie once, faites bouillir doucement dans trois chopines d'eau commune jusqu'à diminution de la moitié, ajoutez sur la fin, du cristal minéral une demie once.



Personnages du n°31

(Faites nous connaître les erreurs possibles)

1 Chambriard

2 Faure dit Bouboule

3 David

4 Aurel. j

5 Hérody. M

6 Foullioux

7 Blaise

8 Vray

9 Jallat. F

10 Vidal. M

11 Barriere F

12 Boisson dit Milou

13 Schmitt

14 Bardin dit Bijou

15 ??

16 Thiers R

17 Plasse (Des Rocs)